

BULLETIN DE LIAISON DE

LA KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A. I.
EN FRANCE



Reconnue d'Utilité Publique — Décret du 25 Février 1958 - J. O. du 1^{er} Mars 1958

33, Rue Paul-Valéry - PARIS (XVI^e)

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRESIDENTS D'HONNEUR

Monsieur le Général d'Armée A. GUILLAUME.

Messieurs les Généraux G. LEBLANC (1^{er} G.T.M.). BOYER de LATOUR (2^e G.T.M.). MASSIET du BIEST (3^e G.T.M.). PARLANGE (4^e G.T.M.). GAJTIER (4^e G.T.M.).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

Général G. PARLANGE (Président), Général de SAINT BON (Vice-Président), Colonel BETBEDER, Colonel Pierre BERTIAUX, Michel BOUIS, Bernard CHAPLOT, Georges CROCHARD, Colonel JOUHAUD, Colonel H. JOUIN, Jacques LEPINE, André MARDINI, André NOËL, Jacques R. OXENAAR, Maître Pierre REVEILLAUD, Robert SORNAT, Albert TOURNIE.

BUREAU

Président : Général Gaston PARLANGE.
Vice-Président : Général de SAINT BON.
Secrétaire Général : Georges CROCHARD.
Trésorier : Roger MATHONNIERE.

SECTIONS

b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Bordeaux :	M. Georges RATEL.
Corse :	Commandant MARCHETTI-LECA.
Lyon (Sud-Est) :	Colonel LE PAGE.
Marseille :	M. André BAES.
Paris :	Colonel Yves JOUIN.
Vosges :	M. Georges FEUILLARD.

COMMISSIONS ET COMITES

Commission Financière :

Général de SAINT BON (Président); Colonel BETBEDER, Michel BOUIS, Jacques R. OXENAAR, Robert SORNAT, André NOËL.

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Colonel DUPAS (Président); Colonel du BOYS, Colonel BERTIAUX, Colonel Y. JOUIN.

Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :

Maître REVEILLAUD (Président); Colonel DELHUMEAU, Albert TOURNIE.

Œuvres sociales : Madame PROUX-GUYOMAR.

Porte-Fanion : Robert POULIN.

Porte-fanion suppléant : Bernard CHAPLOT.

SECRETARIAT

33, rue Paul-Valéry - PARIS 16^e — C.C.P. PARIS 8813-50

Tél. : 553-20-24 (anciennement KLE 20-24).

Cotisation annuelle :

10 fr donnant droit au Service du Bulletin.

Pour les membres à vie :

Le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 5 francs.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion Amicale : Le dernier jeudi de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club « RHIN ET DANUBE », 33, rue Paul-Valéry - PARIS 16^e.

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de la Koumia, 33, rue Paul-Valéry, Paris 16^e.

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 15 Février 1964

L'Assemblée Générale de la Koumia s'est tenue le samedi 15 février 1964 à notre Siège social, 33, rue Paul-Valéry, sous la présidence du Général Parlange et en présence de nos Présidents d'Honneur, les Généraux Guillaume, Boyer de la Tour, Leblanc, et Massiet du Biest.

Étaient présents, les Généraux Lecomte, de Saint-Bon, Aunis, Durosoy, Partiot, Turnier, Allard ; Mme Proux-Guyomar ; Mlle Georges ; les Colonels Betbeder, Le Page, Pierre Lyautey, Dupas, de Ganay, Jouhaud, Jouin, Wartel, Vaillant, Hutinel, Turbet-Delof, Aubert, Tivolle, de Kerauten, D. Mac-Carty ; Maître Réveillaud ; Le Docteur Baltazar ; Mardini, Roulleau, Huchard, Le Rol, Arzeno, Cunibile, Signeux, Vérie, Mallat, Demani, Mathonnière, Lépine, Poulin, Feuillard, de Monts de Savasse, Hooek, Fines, André Noël, B. Simiot, A. Tournié, Jarrier, Pinta, Garruz, Rault, Pomet, Pernoux, Oxenaar, Dr A. Maurice, J. Piffeteau, R. Gauthier, Saintain, Chaplot, G. Martin, R. Gaillard, Roustau Louis, de Chaunac-Lanzac, Morineau, Georges Crochard.

Soit 69 personnes.

S'étaient excusés et ayant envoyé leurs pouvoirs les camarades : Flye-Sainte-Marie, Schoën, Lancrenon, Bertiaux, P.L. Durand, Gentric, Morlet, L'Herbette, Opigez, Flekstein, Cherrière, Tasle, de Vulpière, Périgois, Sergent, Granger, Dailler, de Maigret, Chirouze, Dr Chalançon, Goule, Legoux, Berdeguer, Jean-Baptiste, Vieillet, Commaret, Chaumaz, Troyes, Garry, Gauthier, Jutelet, Marie, Bouïs, Berthon, Balby de Vernon, Marchand, Montjean, Boissard, de Rochefort, H. Giraud, de Bannes de Gardonne, Turnier, de la Brosse, Lacane, Poilevey, J.-C. Rivière, Dugrais, Sabatié, Duclos, Chanay, Morlet, Chauvin, Brey.



Le Général Parlange ouvre la séance à 17 h. 30 après avoir annoncé la présence effective de 69 camarades à cette réunion ; il prononce l'allocation suivante :

Mon Général, Mesdames, Mes chers Amis,

Au moment où s'ouvre notre Assemblée Générale, je suis certain d'être l'interprète de tous les membres de la Koumia présents et absents, pour exprimer au Maréchal Juin, notre fidèle et indéfectible attache-

ment. Et après les inquiétudes que nous avons récemment éprouvées au sujet de sa santé, pour lui adresser les vœux ardents que nous formons pour son prompt et définitif rétablissement.

En vous exprimant les vœux sincères et affectueux que je formais au début de l'année pour vous et les vôtres, ma pensée unissait dans un même souvenir fraternel tous ceux qui sont actuellement absents et dont l'absence nous est cruelle.

D'abord ceux qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée; la liste hélas en est longue :

Mme Limon-Dupacmeur;

Le Général Michet de la Baume ;

Le Général Pigeot;

Le Lieutenant-Colonel de Cadoudal;

Le Colonel Cattenoz ;

Les Adjudants Dorlet, Saclier, Battini, Faurens, Pinet et Rey.

Que leurs familles sachent que leur souvenir est toujours présent à nos mémoires et que nous partageons leur peine.

Pour tous nos morts, et particulièrement ceux de cette année, je vais vous demander une minute de recueillement.



Il ne semble pas qu'ait été bien compris le sens des vœux que j'adressais en janvier à nos camarades qui, par fidélité à leur idéal et à la parole donnée, ont délibérément accepté le sacrifice des biens les plus précieux, y compris la liberté.

Qu'ils sachent bien que nous souffrons moralement du calvaire qui est le leur et celui de leurs familles.

Et nous faisons des vœux pour qu'un terme rapide soit mis à leurs peines et à leurs souffrances. Et qu'ils sachent aussi avec quelle amitié et quelle estime nous ne cessons de penser à eux.

D'ailleurs cette affectueuse solidarité qui est notre force et notre orgueil, comment ne la ressentirions-nous pas devant les vivants exemples qui nous sont donnés ?

Comment ne pas être touchés par la fidélité de notre grand « Patron » le Général Guillaume, qui nous apporte régulièrement le réconfort de sa présence. Cette présence qui nous donne la joie et la fierté de le retrouver dans la même forme splendide, jeune d'esprit et de corps, indifférent à la fuite des années.

Notre joie de retrouver aussi le Chef auquel tant de liens nous attachent, est d'autant plus grande que nous retrouvons en même temps à ses côtés le souvenir de ces belles années de notre carrière que nous avons vécues grâce à lui.

Je ne doute pas que ces souvenirs émouvants qui nous rassemblent et nous unissent, soient aussi précieux à tous les camarades qu'à moi-même; il me suffit pour m'en convaincre de voir combien sont ceux qui parmi nous n'hésitent pas à faire un long voyage pour venir se retremper dans cette ambiance fraternelle de nos réunions. Parmi ceux-ci :

Notre Président d'Honneur, le Général d'Armée Guillaume, venu des Hautes-Alpes,

Le Général Leblanc, venu de la Creuse,

Le Général Aunis, venu de Tours,

Le Colonel Tivolle, venu de Marseille,

Le Colonel Le Page, venu de Lyon,

Le Colonel Turbet-Delof, venu de Bordeaux,

Le Lt-Colonel Aubert, venu de Nancy,

Le Commandant Verrié, venu de Lyon,

Le Capitaine Rault, venu de Tours,

L'Adjudant-Chef Signeux, venu d'Hossegor avec une fidélité exemplaire.

Qu'ils me permettent de les remercier et de leur dire ma joie devant leur fidélité.

Cependant un léger remords atténue cette joie, c'est de n'avoir pu assurer aussi largement que je l'aurais souhaité, la tâche que vous m'avez confiée.

Je vous demande de m'en excuser car vous savez que j'avais de sérieux ennuis de santé qui ont été pour moi un lourd handicap.

Malgré mes défaillances, je dois constater avec plaisir que l'activité de notre Association n'en a pas souffert, et cela grâce au dévouement inlassable et désintéressé des membres de notre comité. Je tiens à leur exprimer toute notre reconnaissance, et à remercier particulièrement :

— Notre Vice-Président : le Général de Saint-Bon;

— Notre Secrétaire Général : le Commandant Crochard;

qui ont été les administrateurs et animateurs, en un mot les chevilles ouvrières de notre Association.

— Mme Proux-Guyomar, toujours aussi active et dévouée à nos œuvres sociales.

— Maître Réveillaud, qui veut bien se charger de notre contentieux, n'hésitant à ajouter à ses charges professionnelles, celles de la défense de nos intérêts.

— Notre Trésorier, mon ami Mathonnière, auquel les soucis financiers de la Koumia n'ont pas fait perdre ni la bonne humeur ni la bonne mine.

— Le Colonel Dupas, notre Conservateur de Montsoreau et tous ceux qui payent de leur personne et de leur dévouement désintéressé pour maintenir l'activité de notre Association, en m'excusant de ne pouvoir citer tous leurs noms. C'est grâce à eux que notre grande famille de la Koumia continue à vivre et à remplir sa mission et ils ont de ce fait tous droit à notre affectueuse gratitude.

Je m'en voudrais de terminer ce propos sans avoir une pensée pour ceux de nos camarades qui, loin de la Capitale entretiennent le souvenir et l'esprit de la Koumia :

— Le Général Mellier, le Colonel Jenny et notre camarade Morin,

— Le Colonel Le Page, de la section de Lyon,

— Le Colonel Cozette, de l'ancienne Section d'Alger et notre camarade Laroyenne,

— Le Cdt Marchetti-Leca, de la section si vivante de Corse,

— Le camarade Feuillard, de la section des Vosges,

— Le camarade Baes, de la section de Marseille.

Qu'ils sachent que nous ne les oublions pas et leur sommes reconnaissants de ce qu'ils font pour perpétuer le souvenir des Goums.

Notre souvenir aussi aux membres excusés qui sont, j'en suis certain, unis par la pensée.

Le Colonel Flye-Sainte-Marie,

Le Colonel Bertiaux,

Michel Bouïs et Robert Sornat, qui entre en clinique et auquel nous adressons nos vœux de prompt et complète guérison.

Je vais passer la parole à notre Vice-Président, le Général de Saint-Bon et aux responsables de la Koumia pour un rapport sur leurs diverses activités.



Allocution du Général de SAINT-BON, Vice Président de la Koumia

Mon Général, Mesdames, Mes chers Amis,

En prenant la parole, je veux d'abord me faire l'interprète de tous les Membres de la Koumia pour remercier le Général Parlange d'avoir bien voulu accepter, malgré son éloignement de Paris, de rester pendant encore un an à la tête de notre Association. Nous lui sommes très reconnaissants de l'honneur et du plaisir qu'il nous fait à tous en demeurant notre Président. Je lui exprime nos sentiments de respect et de confiante affection.

Je vous dirai ensuite quelques mots sur la situation financière et sur l'activité générale de la Koumia.



I. — SITUATION FINANCIERE

Ma tâche de Président de la Commission Financière a été cette année très facilitée, le Commandant Mathonnière ayant accepté de tenir la comptabilité de la Koumia. Il l'a fait avec une compétence, une ponctualité et un dévouement auquel je tiens à rendre publiquement hommage.

Pour ne pas abuser de votre attention et vous éviter la lecture insipide d'un bilan financier qui d'ailleurs paraîtra dans le prochain bulletin, je me bornerai à vous donner quelques chiffres.

Les recettes de l'exercice se sont élevées à 54.364 fr. et les dépenses à 60.200 fr. L'excédent des dépenses sur les recettes, soit 5.836 fr. a été supporté par notre trésorerie.

Je vous préciserai seulement, pour vous montrer la vitalité de notre Association, que les cotisations se sont élevées cette année à 4.571 fr. contre 2.813 fr. en 1962.

La gérance du Musée de Montsoreau s'est soldée par un bénéfice substantiel de près de 1.500 fr.

Parmi les dépenses, plus de la moitié a été consacrée aux œuvres sociales dont vous parlera Mme Proux-Guyomar, à des prêts d'honneur (13.000 fr. au total), à des bourses d'étude.

Je vous rappelle, à ce sujet, que l'an dernier nous avons pris la décision d'accorder sur nos propres fonds une bourse d'étude de 2.500 fr. à un fils de sous-officier. Cette bourse a été reconduite cette année.

Bien que les Colonels américains Codmann et Carter soient décédés, leurs Familles continuent à verser des bourses d'études à 2 fils d'officiers.

Suivant la tradition, avant de clore l'exposé de la situation financière, je vous invite à profiter de l'ambiance Koumia, dans laquelle vous êtes actuellement, pour vous libérer de votre cotisation de 1964, et de celles des années antérieures, si par hasard, vous aviez quelques retards.

II. — ACTIVITE GENERALE DE LA KOUMIA

L'activité de la Koumia s'est poursuivie normalement au cours de l'année 1963. Le cerveau de l'Association, en la personne de notre dynamique, dévoué et sympathique Secrétaire Général, le Cdt G. Crochard, a animé et coordonné l'action des différents services.

La Section de Paris a envoyé des délégations aux messes célébrées pour les morts de C.F.F. et de la Première Armée. Elle a participé, nombreuse, au Pèlerinage de Chartres.

Les réunions du dernier jeudi de chaque mois, qui ont lieu ici même, permettent à quelques camarades de se retrouver.

Par notre bulletin, vous avez eu des nouvelles de l'activité des sections de :

- Lyon, dirigée par le Colonel Le Page ;
- des Vosges, par notre Camarade Feuillard ;
- de Marseille, par notre Camarade Baes, qui a su grouper dix membres de la Koumia dans un couscous amical.
- et enfin de Corse où le Commandant Marchetti-Leca ne manque pas une occasion de rappeler le passage des Goums dans l'île.

Nous avons un volontaire : le Capitaine Boisnard, pour constituer une Section en Bretagne. Nous le félicitons de son initiative et nous lui fournirons les noms et adresses des camarades bretons pour qu'il puisse prendre contact avec eux.

D'après les échos reçus, vous lisez avec intérêt votre bulletin, mais je vous demande avec insistance de nous aider dans sa rédaction.

Faites nous part de tout ce qui vous arrive d'heureux ou de triste dans vos familles ou dans celles de vos camarades.

Envoyez-nous quelques notes historiques ou anecdotiques que nous serons toujours heureux de publier.

Je remercie bien vivement ceux qui nous ont remis quelques articles, le Colonel Jouin en particulier.

En 1962, la Koumia avait organisé, grâce à l'aide de Feuillard, un pèlerinage à la Croix des Moinats. Tous ceux qui ont pu y assister en gardent un excellent souvenir.

Nous envisageons pour 1964 de nous joindre à la 3^e D.I.A. pour commémorer avec elle, le 28 août, le vingtième anniversaire du débarquement en Provence et des combats de la Libération de Marseille.

Dès que nous aurons des précisions, nous vous les donnerons afin que vous puissiez prendre vos dispositions pour venir nombreux à cette manifestation.

Je vais maintenant passer la parole à

- Mme Proux-Guyomar qui s'est occupée, avec son dévouement coutumier, des Œuvres Sociales pendant l'année 1963 ;
- au Colonel Dupas qui a dirigé avec minutie le Musée des Goums du Château de Montsoreau ;
- enfin à Maître Réveillaud qui nous exposera les difficultés que nous ont causées les bâtiments de Boulouris et que nous nous efforçons de résoudre sur le plan judiciaire.

Le Général de Saint-Bon donne ensuite communication de la belle lettre que vient de nous adresser le frère du Colonel de Colbert :

Nous n'avons pas oublié la cérémonie du Queyras, que vous aviez si magnifiquement organisée il y a 3 ans.

Votre réunion des « Anciens des Goums » m'est une occasion de vous redire combien nous en avons été touchés, émus... et reconnaissants. Le souvenir de mon frère — le dernier frère qui me restait — reste lié à celui de tous ceux qui furent ses chefs, ses amis, ses camarades de combats, ou de ceux hélas ! qui l'avaient précédé au Paradis des Guerriers.

Nous ne pouvons évoquer la mémoire de l'un sans songer à tous ceux qui furent aussi ses frères au sein de la « Grande famille » des Goumiers.

Veuillez, cher Monsieur, être auprès de ceux qui l'ont connu — et seront groupés autour de vous samedi — l'interprète de nos sentiments très fidèles et très reconnaissants.

Nous sommes très sensibles au témoignage d'amitié du frère de notre camarade tombé glorieusement à Abriès, au moment où le 1^{er} Tabor Marocain venait de franchir la crête des Alpes pour pénétrer en France, et nous l'en remercions très vivement.



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF

Immobilisation	123.492,90
Terrains	20.000,00
Bâtiments 107.433 Amortissement 10 %	
— 10.743,3	96.689,70
Matériel et mobilier	
8.504 — 20 % amortissement	
1.700,80	6.803,20
Réalisable à court terme ou disponible :	
Compte de titres — Prêts d'honneur	15.300,00
Comptes de tiers : Titres de placement	102.375,10
Banque C.C.P.	6.199,02
C.C.P.	5.603,07
Caisse	157,69
	114.940,33
	114.940,33
	253.133,78

PASSIF

Capital propre et réserves :	
Dotation statutaire	300,00
Réserve	234.933,78
	234.933,78
Créditeurs divers	17.900,00
Bourses d'étude — Dons Américains	5.000,00
Dépôts divers	12.000,00
	253.133,78

COMPTE PROFITS ET PERTES

CHARGES

Frais financiers et amortissement	1.161,17
Frais de Bureau	4.952,27
Secours et œuvres sociales	17.826,40
Bulletin	5.503,45
Divers	9.341,67
	39.454,96

PRODUITS

Produits financiers	6.843,30
Subventions et dons	20.914,95
Cotisations	3.521,30
Musée de Montsoreau	1.396,68
Boulouris	942,37
	33.618,60
Solde débiteur de l'exercice	5.836,36
	39.454,96



Rapport du Colonel DUPAS

Président du Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau

La question du stationnement des véhicules des visiteurs de notre Musée est réglée.

A la suite de notre visite du 29 janvier 1963 à la Préfecture, pour obtenir que le stationnement des deux côtés de la route le long du Château qui avait été toléré en 1962 soit définitivement autorisé, nous avons reçu le 12 avril 1963 une lettre de la Préfecture nous transmettant une correspondance des Ponts et Chaussées du Département précisant que « le stationnement était interdit au droit du Château sur une longueur totale de 650 mètres. La largeur de la chaussée et des accotements ne permettant pas d'ailleurs un stationnement normal. Des parking sont toutefois aménagés sur les quais du bord de la Loire ; ils sont situés à 50 m et 150 m du Château et peuvent contenir au total 35 voitures. »

Le parc à voitures, dont nous avons demandé la création le 8 juin 1961 et dont les travaux commencèrent à l'automne 1962, fut terminé au printemps de 1963 en même temps qu'un autre situé 100 m en aval.

La contenance de ces deux parking est de 45 places ce qui est suffisant car on peut également garer le long de la Loire.

A la suite de la visite du 18 juillet 1963 de notre Secrétaire Général à Montsoreau, deux pancartes signalant notre Musée ont été placées en fin de saison sur le Château. Elles indiquent en outre l'existence des parking.

Entrées et recettes de notre Musée :

En 1960, 12.750 entrées pour	14.925 F.
En 1961, 11.800 entrées pour	14.600 F.
En 1962, 12.400 entrées, pour	14.700 F.
En 1963, 12.200 entrées pour	16.050 F.

Les billets à tarif réduit : 0,50 F. étant devenus des billets à demi-tarif : 0,75 F. depuis le 1^{er} janvier 1963.

Il semble donc que le nombre des visiteurs reste pratiquement constant : un peu plus de 12.000.

Quelques personnalités ou anciens goudiers ont visité notre Musée et ont bien voulu signer le livre d'or avec souvent des annotations émouvantes ou élogieuses :

- Madame de Beaugrenier, fille du Général de Loustal et son mari.
- Madame René Ducray, épouse du capitaine tué le 15 mai 1944.
- Le Commandant Louis de Chanterac, neveu du Capitaine de Bournazel.
- Monsieur de Couty, chargé de mission à l'Ambassade de France à Rabat.
- Le Médecin-Colonel Jacob.
- Le Général Alix.
- Le Colonel Delcros.
- et le dernier en date : le Général Jean Marzloff, ancien gommier, nouveau Commandant de l'Ecole de Saumur.

Le Secrétaire Général et votre Comité de Montsoreau ont entrepris quelques études et démarches, actuellement en cours, pour obtenir d'abord l'ouverture au public de la 4^e salle (commandée par notre Musée) et ensuite son aménagement. Nous n'en sommes encore qu'à la période des projets.

Nous renouvelons les appels antérieurs auprès des membres de la Koumia concernant les rares fanions qui manquent encore au Musée et les informations dont nous avons besoin pour la mise à jour de notre Mémorial. Nous n'en avons reçu aucune et nous craignons qu'il y ait encore des erreurs de noms, de dates et des omissions.

Georges Crochard, Secrétaire Général, demande la parole pour donner un complément d'information au sujet du Musée des Goums.

Nos tractations avec M. le Marquis de Geoffre de Chabrignac, Conservateur du Château de Montsoreau, sont sur le point d'aboutir. Notre Musée va avoir une quatrième et fort belle salle voûtée qui sera dénommée « Salle Maréchal Lyautey ».

Nous avons, en effet, la joie de vous annoncer que notre Camarade Pierre Lyautey, satisfaisant à notre désir le plus cher, va mettre en dépôt dans cette nouvelle salle, un lot de souvenirs du Maréchal.

Nous n'ignorons pas que Pierre Lyautey est sollicité de tous côtés, mais il s'est rappelé l'estime dans laquelle le Maréchal tenait les Goumiers et, en souvenir de la vie héroïque qu'il a lui-même partagée avec eux, il s'est dessaisi, de bonne grâce de précieux souvenirs déposés jusqu'à ce jour au Château de Thorey.

Nous lui adressons tous nos remerciements les plus chaleureux.

Une manifestation sera organisée à Montsoreau au moment de l'inauguration de cette 4^e salle et nous lui demanderons de faire un petit déplacement avec Madame Pierre Lyautey à cette occasion à Montsoreau.

Monsieur Pierre Lyautey répond aimablement en se réjouissant des efforts tenaces déployés par la Koumia pour mettre en valeur dans notre Musée, le rôle admirable du Pacificateur du Maroc.



Aucun membre présent ne demandant la parole, la séance est levée à 19 h. 45.



Dîner Amical du 15 Février 1964

Un excellent dîner, servi dans le grand salon du Club de Rhin et Danube a réuni dans une ambiance des plus agréables, 120 de nos camarades avec un grand nombre d'épouses qui reçurent de jolis bouquets de fleurs remis par deux élégantes épouses de camarades, Mesdames Oxenaar et Tournié.

Parmi nos invitées, nous avons eu le plaisir de revoir Madame Edon, Madame d'Alès et sa fille Isabelle, Madame Blanckert, Madame Baud, Mademoiselle Madier, du C.E.F.I.

Monsieur Liscoët, attaché au Ministère des Anciens Combattants, Monsieur Hardy, ancien Chef de la Région Civile de Marrakech, actuellement Inspecteur Général de l'Instruction Publique, Monsieur Marcel Matte, ancien Chef du Territoire Civil de Fez, Monsieur Henri Fontaine, du Cabinet du Préfet de Police, nous avaient fait l'honneur et l'amitié de prendre part à notre repas.

MENU DU REPAS AMICAL

Galantine de Volaille truffée
Darne de Colin, sauce Normande
Pièce de Charolais Paul Valéry
Salade de saison
Fromage
Pâtisserie du Chef
Café

VINS :

Blanc de Blanc
Rosé de Provence
Côtes du Rhône

Au cours de ce dîner très animé, le Général Parlange prit la parole pour remercier tous les camarades d'être venus si nombreux, accompagnés de leurs épouses, et souhaite que l'an prochain nous retrouve encore plus nombreux et plus nombreuses. Il demande ensuite au Général Guillaume de répondre au désir de l'assistance en lui adressant, comme chaque année, quelques mots.

Nous regrettons de n'avoir pu sténographier l'allocution du Général qui, dans la manière familière qui lui est propre, égrena ses souvenirs : Souvenirs du Maroc bien sûr ; souvenirs de la Campagne d'Italie ; souvenirs de la Campagne de Libération de la France, en Provence, à Marseille, dans les Vosges et enfin, sur le Rhin.

Le Général montra que c'est l'esprit des Goums et des Affaires Indigènes du Maroc qui permet à notre petite Association d'avoir, pour la grande satisfaction de ses membres et de tous ceux qu'elle peut entraîner, une cohésion qui fait l'admiration de tous.

Il demande à tous les anciens du Maroc, quels que soient les regrets et les tristesses qui résultent pour eux de l'évolution accélérée des événements, de conserver la fierté d'avoir collaboré à une œuvre coloniale dans tout ce qu'elle avait de noble et de généreux.

De vigoureux applaudissements marquèrent la chaude affection de la Koumia pour notre Président d'Honneur.

LA MORT DU PRÉSIDENT KENNEDY

Nous sommes heureux de publier la lettre que nous avons reçue de la part de Mme Carter, fondatrice d'une bourse d'étude pour un de nos orphelins, à laquelle nous avons adressé un témoignage de sympathie au moment de l'assassinat du Président Kennedy.

« Je voudrais vous remercier de votre lettre et vous dire combien elle m'a touchée. L'Association d'Amis français dans le grand malheur qui frappe mon pays est précieuse.

Voulez-vous bien transmettre aux Officiers et Sous-Officiers des Goums Marocains, l'expression de ma gratitude. »

Hope CARTER.

La déclaration
de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques
de France

en date du 27 Février 1964

Les Membres de la Koumia, heureux de lire dans la Presse la déclaration de cette éminente Assemblée, s'associent de tout cœur aux vœux exprimés :

- en faveur des Français et Françaises disparus en Algérie;
- en faveur du recasement et du reclassement des rapatriés d'Afrique en Métropole;
- en faveur d'une Amnistie générale pour dissiper le malaise sans cesse grandissant dont souffrent tant de Français et de Françaises encore épris des nobles principes de liberté et de justice humaine, qui ont fait la grandeur de la France dans le passé.

Pour toutes les initiatives, les appuis et les dons, s'adresser :

- au Secours Catholique, 6, rue de la Comète, Paris-7^e.
C.C.P. 5824-52 — Tél. SOL. 83-38.
- au S.P.E.S., 42, rue de Tocqueville, Paris-17^e.
C.C.P. 5160-75. Tél. WAG. 34-75.



Le Mémorial du Débarquement en Provence

Destiné à commémorer, sur le plan National, la Libération du Sud-Est de la France par les Armées Alliées en 1944, le Mémorial du Débarquement en Provence sera érigé sur le Mont-Faron, dominant la rade de Toulon.

Ce haut lieu déjà renommé sur le plan touristique et culturel, a été choisi pour sa situation centrale, ses vues magnifiques sur la mer et l'arrière-pays, et pour son accès facilité par un circuit routier complet pré-existant.

Suivant les directives du Ministre des Anciens Combattants, l'Amiral Galleret, Commissaire Général aux Monuments des Guerres et de la Résistance, est chargé de la création et de l'organisation de base de cet ensemble, dont l'inauguration est prévue pour le 15 août 1964, à l'occasion de la Commémoration solennelle, décidée par le Gouvernement, des anniversaires des deux dernières guerres.

Un Comité composé de personnalités susceptibles d'apporter à cette création le concours culturel et matériel indispensable a été formé à partir d'organismes nationaux et régionaux, intéressant tout particulièrement les trois départements du Débarquement : Alpes-Maritimes, Var et Bouches-du-Rhône.

Le Conservateur du futur Monument, sera Monsieur Moiroud, Lieutenant-Colonel de réserve, dont les activités au sein de plusieurs Associations Patriotiques, la compétence et la notoriété à Toulon, suggéraient la désignation.

Utilisant les locaux actuels de la Tour Beaumont, complétés par des bâtiments annexes de style provençal, le Mémorial comprendra dans l'ordre de visite :

- Un atrium plus particulièrement réservé à la mémoire des Grands Chefs ayant commandé l'opération.
- Un reliquaire composé de petites salles communicantes disposées en éventail dans la Tour.
- Dans la Salle des Gardes, un diorama de 18 mètres de développement sur 2 mètres de hauteur, représentant la Côte depuis Anthéor jusqu'à Marseille. Animée par des procédés audio-visuels modernes, cette installation permettra de faire revivre dans ses grandes lignes, tout le Débarquement depuis la première heure jusqu'aux prises des villes de Toulon et de Marseilles incluses.
- Une salle d'exposition d'objets, maquettes, photographies, souvenirs ayant trait à cette période.
- Une Salle de cinéma dans laquelle sera projeté un film composé d'extraits authentiques pris lors du Débarquement. L'accès de cette salle restera facultatif grâce à un dégagement permettant aux visiteurs qui le désireront de sortir directement sur le balcon naturel dominant les vallées de l'arrière-pays.

En outre la terrasse supérieure de la Tour non incluse dans le circuit de visite, mais libre d'accès, offrira aux visiteurs, outre son admirable panorama, trois tables d'orientation permettant de situer la ville et ses environs immédiats dans le cadre de l'action de la Libération des Journées d'août 1944.

Digne pendant de l'Exposition Permanente d'Arromanches commémorant le Débarquement en Normandie et dont le nombre de visiteurs dépasse 300.000 par an, le Mémorial du Faron évoquera le souvenir des Armées Alliées et Françaises qui, en libérant le Midi de la France, ont tant contribué à la Victoire finale.

Le Commissaire Général aux Monuments Commémoratifs dont les bureaux sont situés 8, boulevard des Invalides, Téléphone : INV. 08-78, accueillera avec reconnaissance toutes offres de documents ou objets dont l'exposition pourrait contribuer à rappeler le déroulement des opérations, ou à évoquer la conduite héroïque de ceux qui y ont pris part.



Il est instamment demandé à tous les Anciens des Goums ayant pris part aux opérations de Provence d'août 1944 de répondre à cet appel et de contribuer ainsi à mieux faire connaître la part prise par les G.T.M. à cette phase de la Libération de notre pays.

En particulier des clichés photographiques (positifs ou négatifs), des films, des dessins, ordres d'opération, trophées, etc... auraient un très grand intérêt pour ce Mémorial.

Il est bien entendu que les clichés et autres documents seront rendus à leurs détenteurs après examen et reproduction éventuelle par la Commission.

La Koumia pourra servir d'intermédiaire entre les camarades donateurs et le Comité du Mémorial et se propose de fournir les éléments d'un pavillon d'information sur les Goums avec Djellabas, insignes et photos caractéristiques de notre anciens camarades de combat.

Yves JOUIN.



Extrait du Journal de Marche du 5^{me} Tabor

pour la période du 31 Décembre 1943 au 6 Janvier 1944

Le 5^e Tabor Chérifien reçoit la mission suivante le 30 décembre à 19 heures : « *Couvrir la Division vers le Nord en installant des éléments à la Menarde chargés d'envoyer des patrouilles de reconnaissance sur le Mare* ».

A 4 heures, le 31 décembre, le Tabor quitte Castelnuovo. A 8 heures, liaison est prise avec le Cdt du 3^e/8^e R.T.M. à la Côte 1180. Le Tabor s'installe de la façon suivante :

41^e et P.C. de 1180 (41 en réserve à 1180), le 70^e et le 71^e Goums à la Menarde au N. de la Cie d'avant-poste du 3^e/8^e R.T.M. avec, comme mission :

- le 70^e de faire des patrouilles sur 1802,
- le 71^e installé en vue de protéger les mouvements de ces patrouilles.

A 9 heures, les Goums sont en place. Une tempête de neige très violente se déclanche. A 16 h. 30 arrive du G.T.M. l'ordre de rentrer à Castelnuovo. Le 11^e Tabor laissant au Rotondo un élément de repli. Le retour des 70^e et 71^e ne peut se faire avant la nuit.

Le Tabor rentre le 1^{er} janvier avant 9 h. 30.

BILAN : Grosses pertes de matériel dans la tempête de neige ; 2 goumiers morts de froid, 9 pieds de tranchés, 23 mains gelées, 15 ophtalmies des neiges.

Les 2 et 3 janvier, des patrouilles sont envoyées à la Menarde pour récupérer le matériel et rechercher le corps des morts.

Le 4 janvier, le temps s'étant amélioré, le 70^e Goum est envoyé à la Menarde pour pousser des patrouilles sur 1802 (Mont Mare).

A 10 h. 45, des tirs d'interdiction au col 999 - 35,25 et des harcèlements font plusieurs blessés au 70^e Goum, qui se déplace. Il installe son bivouac à 800 mètres N.E. au col 1478 et prépare ses patrouilles ; l'une d'elles repère une patrouille allemande à 800 mètres S.E. du 1522, la suit dans les bois où elle perd ses traces en direction de 1522. Un homme est vu à 2021. 1802 semble pouvoir être utilisé comme observatoire. Le temps extrêmement mauvais rendant impossible de poursuivre la mission, le 70^e Goum rentre à Castelnuovo le 6 janvier à 4 h. 30.

Bilan de cette première période : L'ennemi occupe le Mare et le mauvais temps n'a pas permis de vérifier la densité de cette occupation.

PERIODE DU 11 AU 13 JANCIER 1944

Le 10 janvier, bombardement d'obusiers à Castelnuovo et 15 mulets hors de combat.

Le Commandant du Tabor se rend le 11 janvier chez le Commandant du Sous-Secteur qui lui donne des ordres pour une opération qui doit se dérouler le 12 janvier.

Mission : « Le Tabor fait partie du Groupement Delort qui a comme mission de s'emparer de la Costa San Pietro en l'abordant d'Est en Ouest. Objectif du Groupement Delort, côte 1450. *Mission du Tabor* (auquel est adjoint le 80^e Goum) : aider l'attaque du Groupement Delort en la prolongeant et en la flanc-gardant vers le Nord. »

Répartition des missions :

Le 80^e Goum : Former bouchon face au Nord en s'établissant sur les 2 branches des sources du Rio Chiaro et en essayant de pousser un élément léger sur la côte 1522.

Le 70^e Goum : Un premier échelon à droite, prendra pied sur la côte San Pietro et couvrira l'attaque vers le Nord en liaison avec le 80^e Goum.

Le 41^e Goum : En premier échelon et à gauche, sera en liaison avec les éléments du Groupement Delort et le 70^e Goum auquel il soudera son mouvement.

Le 71^e Goum : En réserve, marchera derrière le 70^e Goum. Mission éventuelle : Couvrir le repli des éléments de tête et du 80^e Goum.

Les échelons vont à Colle Alto (Itinéraire : Rotondo, côte 1180, col de la Menarde, où les liaisons seront reprises, Rio Chiaro qui devrait être atteint de façon à ce que les premiers éléments puissent atteindre la crête Costa San Pietro à 6 h. 15).

Déroulement de l'opération :

Au départ de la Menarde, afin de mettre le Tabor face à son objectif, le Commandant du Tabor fait monter le Tabor jusque sur les pentes 1802. Vers 4 h. 30 (le 12), les premiers coups de feu sont reçus à cet endroit. Le Tabor prend la formation prescrite et descend les pentes du Mare. La direction de marche est indiquée aux Goums de tête qui arrivent au pied du Mare au petit jour.

Manœuvre du 70^e Goum :

Une section du 70^e Goum parvient jusqu'à mi-pente du San Pietro (Aspirant Anglada) où elle tiendra toute la matinée. Le reste du Goum est accroché au pied de 1522 par de violentes résistances ennemies venant du Nord et de l'Ouest et ne peut en déboucher; une section et le G.M. fixent la résistance ennemie pendant que l'autre essaye de la tourner. Soumis à des feux, ils sont dominés de partout et pris en outre par derrière. Le G.M. est neutralisé; une section décimée; le Capitaine Mathieu est blessé; plusieurs sous-officiers blessés. Le Capitaine ordonne de décrocher jusqu'au ravin S. du Mare. Un ordre du Cdt du Tabor prescrivant le repli jusqu'à l'embouchure Chiaro Verrecchia parvint alors.

A 11 h. 30, voyant les pertes subies par le 70^e Goum, le Commandant de Tabor l'envoie se reformer à Colle Alto pour y reprendre des munitions à l'échelon et attendre des ordres.

Manœuvre du 41^e Goum :

Soumis aux mêmes tirs que le 70^e Goum, le 41^e Goum arrive jusqu'à la crête entre Varrechia Chiaro. Là il est pris dans un véritable traquenard. Tiré de l'Ouest et du Nord, il est attaqué à la grenade et au F.M. par l'Est. Sous la protection de ses mitrailleuses, il essaye, en changeant d'itinéraire, de décrocher et regroupe ses éléments face au Nord au-dessus de l'embouchure Chiaro Verrecchia. L'ordre de repli lui arrive alors. Une erreur de nom de côte ne lui permettra de rejoindre le point de rassemblement fixé que quelques heures plus tard.

Manœuvre du 71^e et du 80^e Goums:

Pendant ce temps le 71^e et le 80^e Goums, restés sur les pentes du Mare, ont été accrochés par des éléments allemands venant du Nord. Mais leur présence empêche l'ennemi de poursuivre son mouvement sur le 70^e et le 41^e.

Le Commandant du Tabor jugeant que le Tabor s'est heurté à un système défensif ennemi bien organisé et qu'il ne peut franchir d'Est en Ouest le barrage dense d'armes automatiques et de mortiers qui lui est opposé, donne l'ordre de repli.

Il prescrit aux 80^e et 71^e de se mettre en éléments de protection. Le 80^e Goum au Chiaro, le 71^e au piton 400 m. du château de la Menarde. A 16 heures, il prend liaison avec le Commandant du 2/8^e R.T.M. qui lui donne comme mission de protéger, face au Nord Nord-Est, la position de 1450 et lui indique de nouveaux emplacements défensifs.

71^e Goum, sans changement.

80^e Goum, sur la crête en Chiaro et Varrechia.

41^e Goum, en Réserve dans le bas Varrechia.

70^e Goum, sous les ordres du Lt Duvignacq, en Varrechia.

En fin de soirée, on peut faire le bilan de la journée: 14 tués, et 31 blessés graves.

Mais le 5^e Tabor a rempli sa mission. En attirant sur lui la totalité des feux et des forces ennemies du Nord, il a permis la prise du San Pietro. En outre, il a défini la ligne de résistance ennemie entre Le Mare et le San Pietro, ligne qui s'avère solidement tenue et défendue par un réseau dense de feux d'Infanterie.

Signé : PARLANGE.



Le XI^e Tabor dans les Abruzzes

L'Affaire du Pedicone

Février 1944

Le 89^e Goum Marocain alerté à Castelnuovo est porté en camions jusqu'à Carasiolo. Passant ensuite par Cardito, abondamment bombardé en permanence par l'ennemi qui l'observe du haut du Mont Croce, il monte vers les positions avancées. Le 8 février 1944, liaison avec les éléments installés précédemment du 3^e Régiment de Spahis Marocains et des Tirailleurs Marocains. Le soir, relève des premiers : sur la cote 994, une section de Goum relève un peloton et, sur le Monte Pédicone le groupe de mitrailleuses, une escouade de F.M.

Mission : Tenir les positions coûte que coûte et assurer la sécurité au Sud du point d'appui des tirailleurs installés sur 1.000.

La nuit du 10 février à 21 heures, quelques détonations amorties dans l'épaisseur ouatée du brouillard, alertent les goudiers qui guettent sur 884.

Que se passe-t-il ? Par un aussi sale temps, qui pourrait être assez téméraire pour oser venir en montagne de ses positions éloignées, patrouiller sur des crêtes hostiles, dans la neige abondante et pénible, dans la nuit qu'une lourde brume rend plus impénétrable, dans le froid lancinant, sans visibilité à plus de trois mètres, sans une étoile, sans orientation possible sur la terre ni dans le ciel ?

Brusquement, deux goudiers surgissent de l'ombre. Le premier, grièvement blessé, est accompagné par un camarade qui l'aide à rejoindre le poste de secours le plus proche. Ils racontent que le groupe de mitrailleuses a été surpris sur le Monte Pédicone par une patrouille ennemie. Evacués dès le début de l'engagement, ils ne peuvent pas renseigner exactement sur son issue.

Terrible inquiétude ! Aucune estimation n'est possible. Le coup de main allemand a-t-il réussi ? et dans ce cas l'ennemi occuperait un coin dans nos lignes, une position de toute première importance, ou bien il a échoué et alors quelle est la situation, quel fruit en retirerons-nous ?

Une patrouille de reconnaissance est immédiatement envoyée de 994. Elle laisse des éléments en renfort sur la position attaquée puis revient avec, enfin, des renseignements précis.

Un groupe de chasseurs de haute montagne allemands, bénéficiant d'un effet de surprise total dans la nature complice, après avoir tourné la hauteur, a brusquement attaqué à la mitraille et à la grenade les goudiers sur le sommet du Mont. Empoignés par leur chef de groupe malgré le froid qui les mord ou les engourdit depuis de longues heures, ceux-ci, recroquevillés derrière leurs mauvaises murettes de pierres, réagissent. Une minute de combat confus. L'un d'eux, calmement, tandis que son voisin lui passe les cartouches, tue, coup sur coup, avec son bon vieux mousqueton français, cinq boches. Un officier, un sous-officier, un caporal, deux hommes, restent sur le terrain. Deux d'entre eux portent la Croix de Fer. Les autres, fixés, se replient rapidement. Un de leurs groupes, dans sa fuite, ira essuyer quelques grenades sur le flanc Sud de 994.

Tous arboraient fièrement la fameuse « Edelweiss », insigne des

chasseurs allemands de haute montagne, soigneusement recrutés chez les rudes montagnards du Tyrol ou de la Bavière et aussi parfaitement équipés qu'entraînés au genre de guerre très spéciale qui est la leur. Certains trouvent bien insignifiant le froid des Abruzzes (où ils venaient d'arriver au repos...) comparé à celui dont ils viennent de goûter des plaines immenses de la steppe russe ou des monts énormes du Caucase.

De notre côté, trois goumiers ne verront plus leurs neiges natales de l'Atlas ou le Massif du Bou Iblane.

Mais leur sacrifice n'aura pas été vain.

L'ennemi, très impressionné par un pareil échec, ne se hasardera plus que très rarement dans ce secteur à venir voir de près ce qui se passe chez nous. Les renseignements trouvés sur l'officier, commandant la Compagnie, et sur les autres corps, serviront utilement à l'Etat-Major. Dans leur modeste part, les beaux jours revenus, ils s'ajouteront à ceux qui permettront d'engager l'offensive victorieuse qui en deux mois mènera irrésistiblement les troupes françaises, franchissant le Garigliano, des pauvres Abruzzes vers la Ville Eternelle et les riches plaines de la Toscane.

Pierre de ROCHEFORT.

A propos du Centenaire de Camerone et des Combats de Caobang de 1951

A la suite de la publication dans le Bulletin n° 23 d'un extrait de la plaquette de la Légion Etrangère sur le centenaire de Camerone, nous avons reçu du Colonel Le Page la rectification suivante :

« A propos de cet article, nous nous excusons d'avoir estropié le nom du Commandant Raval (Laval au lieu de Raval) et nous précisons que c'est du capitaine du Crest de Villeneuve, alors son adjoint, qu'il s'agissait. Se référant au récit qui accompagne le texte publié par la plaquette du Centenaire, le Commandant Raval nous demande de rectifier que son unité n'a pas « trouvé le chemin libre », mais que, s'engouffrant dans la brèche ouverte par le B.E.P., le 59^e Goum, dans un furieux élan, bousculait les dernières résistances ennemies et forçait le passage, entraînant dans son sillage le reste du Groupement. Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir ainsi rendre un solennel hommage aux valeureux goumiers du 59^e Goum et à leurs chefs, les camarades Raval et du Crest de Villeneuve. »

La Koumia profite de cette occasion pour informer ses fidèles lecteurs qu'elle a l'intention de publier prochainement une relation détaillée de la participation des Tabors Marocains à la Guerre d'Indochine.

En raison des lacunes existant dans les archives des unités détenues par le Service Historique — et en particulier en ce qui concerne les combats de Cao Bang — il est instamment demandé à tous les camarades pouvant nous aider dans cette tâche de le faire, soit par rédaction de leurs souvenirs de campagne, soit par la communication de documents intéressants.

Ils devront se mettre en rapport à ce sujet avec le Lieutenant-Colonel Jouin, du Service Historique de l'Armée, Château de Vincennes, Vincennes.

La Vie des Sections

PARIS

Le 12^e anniversaire de la mort du Maréchal de LATTRE de TASSIGNY

L'église Saint-Louis des Invalides était trop petite le 12 janvier pour contenir la foule venue assister à un service funèbre organisé par l'Association Rhin et Danube à la mémoire du Maréchal de Lattre de Tassigny, de son fils Bernard et de ses soldats morts pour la France sur les champs de bataille de France, d'Allemagne et d'Indochine.

Aux côtés de Monsieur Giscard d'Estaing, représentant le Gouvernement, on remarquait la présence du Général Weygand, toujours aussi alerte malgré son grand âge, le corps diplomatique et un grand nombre d'officiers généraux : les Généraux Montclar, Allard, Beaufre, d'Esneval et d'Officiers supérieurs.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les anciens de la Première Armée Française et du Corps Expéditionnaire d'Extrême-Orient ont tenu à dire à la Maréchale de Lattre de Tassigny, combien le souvenir de leur ancien Chef et de son fils mort pour la France au Tonkin, était, après douze années, toujours présent dans leur mémoire.

Une importante délégation de la Koumia avait répondu à l'appel de nos camarades de Rhin et Danube avec les Généraux Boyer de la Tour, Massiet du Biest, de Saint-Bon ; les Colonels Jouhaud, Jouin, de Maigret ; Georges Crochard, Roustan, Tournié et bien d'autres, dont nous nous excusons de ne pouvoir citer les noms.



Messe en l'honneur des Morts du C.E.F.I.

Dimanche 2 Février 1964

Étaient présents autour de la Maréchale Juin, le Général de Saint-Bon, Vice-Président de la Koumia ; le Général Massiet du Biest ; Mlle France Georges ; Messieurs Georges Crochard et Bernard Simiot ; Mlle Brebant, et Louis Roustan, porte-drapeau de la Koumia.



VISITE DE MADAME DE TREMAUDAN.

Madame de Trémaudan, Veuve de notre camarade le Colonel de Trémaudan, nous a fait l'honneur et l'amitié d'une aimable visite à la permanence. Nous avons eu le plaisir de pouvoir lui donner noms et adresses d'amis perdus de vue. Elle a bien voulu nous promettre d'assister en 1965 à notre réunion annuelle.

REUNION AMICALE DU 30 JANVIER.

Etaient présents : le Colonel Jouin, le Colonel Raymond Guérin qui, de passage à Paris, nous avait fait l'amitié de nous rendre visite ; G. Crochard, A. Mardini, J. Oxenaar, B. Chaplot, L. Roustan.



LYON

NOUVELLES DU COLONEL PAULIN.

Notre camarade, qui avait été gravement accidenté en septembre dernier, vient enfin de sortir de l'Hôpital. Il est depuis le début de janvier en convalescence à la « Résidence », à l'Arbresle.



MARSEILLE

*Rendez-vous "Couscous" à Carmoux
par les Anciens Tabors de Marseille*

Le Snack-bar de M. Santoni, à Carmoux, était le dimanche 15 décembre, le théâtre d'une fort sympathique manifestation. Les anciens tabors de la région marseillaise tenaient leur premier banquet annuel sous la présidence du Général Gautier ; une vingtaine d'anciens goumiers, conduits par leur Président M. Baes, étaient au rendez-vous de Carmoux. Nous avons noté la présence des Colonels Delumeau, Thivolle ; le Capitaine Coufran ; la région aubagnaise était représentée par MM. Goumy et Santoni, officiers en retraite ; ce dernier connaissait déjà la région de Carmoux bien avant de venir s'y installer, pour y être passé avec ses tabors lors du débarquement en août 1944.

La Koumia est d'autant plus heureuse de reproduire ce compte-rendu publié par le « Provençal » de Marseille, que des esprits chagrins ont manifesté leur surprise de voir des Anciens des Goums et des Tabors continuer à « faire des banquets »...

La Koumia saisit donc cette occasion pour préciser que tous les membres participants à « ces banquets », paient leurs apéritifs et leurs repas et que ces manifestations n'ont qu'un but :

- maintenir la cohésion entre les anciens des Goums et des Tabors ;
- développer au maximum l'esprit d'entraide et de solidarité entre tous les membres de notre Association et cela, en faveur de nos orphelins, de nos veuves, de nos camarades dans le besoin.

L'importance grandissante des Œuvres Sociales de la Koumia est l'indiscutable réponse à faire à ces esprits chagrins.

La Koumia adresse au Président de la Section de Marseille, l'Adjudant-Chef Baes, aux Secrétaires le Lieutenant André Hotin et l'Adjudant Thomas, au Trésorier, l'Adjudant-Chef Félix Setti ses compliments pour leur inlassable activité et leur généreux et discret dévouement et leur exprime toute sa reconnaissance.

Grouper une fois par an, les camarades habitant à près de 100 km à la ronde, est tout de même un tour de force que nous tenons à signaler.



LIAISON AVEC LA SECTION DE MARSEILLE.

Notre Secrétaire Général, en voyage en Provence, a saisi l'occasion de faire liaison avec la Section de Marseille.

Invité par la charmante Madame Baes, il eut le plaisir de déjeuner avec André Baes et le dévoué Trésorier de la Section, Félix Setti.

Toutes les dispositions à prendre au moment de la Manifestation organisée le 28 août à l'occasion de la Commémoration du vingtième anniversaire de la Libération de Marseille, ont été étudiées.



PERMANENCE DE LA SECTION DE MARSEILLE.

La permanence est désormais installée en plein centre de Marseille, au *Bar des Halles*, 30, rue Longue-des-Capucines, en face la Pharmacie Brachabelles où le gendre et la fille de M. Baes assurent avec amabilité, la liaison entre les membres de la Section de Marseille et les camarades de passage.



A PROPOS DE LA MANIFESTATION D'AOUT A MARSEILLE.

Un Camarade, en retraite à Saint-Malo qui lui, n'a pas l'esprit chagrin, nous écrit à ce sujet :

« J'applaudis aux intentions de la Koumia de participer aux manifestations de la Commémoration du 20^e anniversaire de la Libération de la métropole à Marseille.

Il est à souhaiter que ces manifestations donnent lieu à un grand rassemblement « Goums ». Je ferai l'impossible pour être présent. »



VISITE AU GENERAL ET A MADAME F. GAUTIER.

Notre Secrétaire Général a, bien entendu, à l'occasion de son passage à Aix-en-Provence, été saluer le Général et Madame Gautier, auxquels il a apporté le bon et fidèle souvenir de la Koumia.

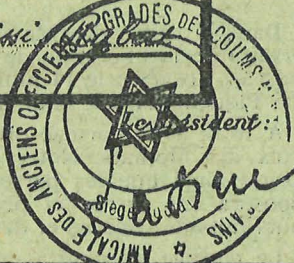
Madame Gautier a attiré l'attention du Secrétaire Général sur quelques cas particuliers intéressant des familles et des veuves de camarades. Nous lui en sommes très vivement reconnaissants car sans sa discrète information, nous n'aurions pas été à même de manifester notre entraide. Que son généreux exemple soit imité par toutes les épouses de nos camarades Goumiers.

M. le Général Gautier, toujours dynamique, nous a promis son appui au moment de l'organisation de la manifestation de Marseille. Nous savons qu'il sera efficace et nous l'en remercions vivement à l'avance.

MONTSOOREAU

UN PRECIEUX SOUVENIR VIENT D'ETRE REMIS
AU MUSEE DES GOUMS

Il s'agit de la carte n° 1, du fondateur de l'Amicale des Goums en 1938 à Rabat, le Général L. Ch. Lahure, Général de Cavalerie, ancien lieutenant du 5^e Goum mixte de la Chaouïa à la Colonne de Fès (1910-1911).

	AMICALE DES ANCIENS OFFICIERS ET GRADÉS DE L'ENCADREMENT DES GOUMS MIXTES MAROCAINS	N° <u>1</u>
	<i>Mr. Lahure, Louis</i> <i>Général de Brigade de Cavalerie (Réserve)</i> <i>Orsat el Allégat - Souissi</i>	
Le Titulaire :		

1938
A. G. M. M.

1939
A. G. M. M.

1941
A. G. M. M.

fondateur de l'Amicale des Goums en 1938 - au avec Léonard Lappé ancien du 3 ^e goum de la Chaouïa		
Général L. Ch. Lahure		
ancien lieutenant de		
5 ^e Goum mixte de la Chaouïa		(Gare des Bouchems)
1910 - 11. Colonne de Fès		

Cette carte avait été très aimablement remise par le Général Lahure au Général F. Gautier, ancien Cdt du 4^e G.T.M. en vue d'être conservée aux archives de notre Association.

Nous en avons fait exécuter un fac-similé pour les archives, mais nous avons estimé que cette carte, précieusement mise en sous-verre double-face, méritait d'être exposée en place d'honneur dans notre musée.

Nous redisons toute notre reconnaissance au Général Lahure et lui adressons avec tous nos souhaits de bonne santé, l'assurance de notre souvenir le plus fidèle et le plus dévoué.

Nous profitons de l'occasion pour adresser à notre vieux et cher camarade Léonard Garry, fondateur de l'Amicael des Goums de Rabat avec le Général Lahure et resté si longtemps la cheville ouvrière de cette Amicale, notre bon souvenir et nos souhaits de bonne santé.



VOSGES

Dans le cadre des Manifestations de la Commémoration du 20^e anniversaire de la libération de la France, diverses manifestations auront lieu dans les Vosges : le 14 juin, à 15 heures précises aura lieu une cérémonie à la Piquente-Pierre, haut-lieu de la Résistance Vosgienne.

A 16 h. 30 le cortège officiel s'arrêtera au Monument des Goums à la Croix des Moinats. Notre camarade Feuillard recevra M. le Préfet des Vosges ainsi que les personnalités civiles et militaires du département, déposera des gerbes et prononcera une courte allocution rappelant les hauts faits des Goums et des soldats de Rhin et Danube.

Le cortège se rendra ensuite à la Bresse et y honorera les Martyrs Bressants.

Une autre manifestation se déroulera les 10 et 11 octobre 1964, qui comprendra Gérardmer, Le Thillot, Cornimont et Saulxures-sur-Moselotte où se tiendra le Congrès départemental de Rhin et Danube.

Les Camarades intéressés par ces manifestations, sont priés de se faire connaître à Feuillard, à Charmes (Vosges), Tél. 66-13-04 qui leur donnera tous renseignements utiles.



MAROC

LE MONUMENT DES AIT-ISSEHAK A LA MEMOIRE DU COLONEL DE COLBERT.

Par notre bulletin n° 23 d'octobre 1963, nous signalions que le monument avait été rasé et que les plaques sur lesquelles étaient gravés les noms des tués étaient entreposées chez le Caïd.

Le Colonel H. de la Lance, notre attaché militaire près l'Ambassade de France au Maroc, par lettre du 20 mars, vient de nous confirmer l'exactitude du renseignement et de nous informer que ces plaques nous seront envoyées dès qu'elles lui auront été remises. Nous l'avons vivement remercié de son efficace intervention.

La Koumia se souvient...



Le Tourisme au Maroc en 1964

Continuant l'œuvre entreprise par le Colonel Guizol, bien connu de nos camarades anciens des Confins et du Front Nord, l'Office National Marocain du Tourisme — nouvelle appellation de l'O.M.T. du Protectorat — a mis au point un important programme de voyages et de séjours organisés au Maroc qui permettent d'exploiter au mieux cette source de devises étrangères du Tourisme, dans ce pays béni des Dieux où le soleil luit presque sans arrêt.

Après une période de dénigrement de tout ce qui était couleur locale et en particulier berbère, le nouveau régime a enfin reconnu que les touristes s'intéressaient beaucoup au folklore si étrange du pays berbère qui nous est si cher et à la vie des montagnards de l'Atlas et des habitants des zones pré-sahariennes — régions trop peu connues des dirigeants marocains eux-mêmes.

Marrakech est ainsi redevenue un grand centre de tourisme et la Mamounia refuse du monde, malgré ses agrandissements.

La place Djema Eftna a retrouvé son visage traditionnel de foire permanente, après avoir été menacée d'être transformée en « Théâtre d'Education populaire »... par un Gouverneur très « moraliste » et hostile à tout ce qui n'était pas purement arabe.

L'ouverture au tourisme de l'ancienne zone espagnole et de ses magnifiques plages de la Méditerranée a été également entreprise avec la construction d'hôtels dignes de ce nom et d'un réseau routier à partir de la célèbre « route de l'Unité » qui traverse les plus beaux sites de la Chaîne du Riff.

En dehors des réalisations dues à l'initiative privée, l'Office National Marocain du Tourisme a complété sa chaîne hôtelière existant avant l'Indépendance et actuellement exploite les établissements suivants, successeurs pour la plupart des « Gites d'Etapes de l'O.M.T. » bien connus des anciens du Sud :

Rabat. — Hôtel de la Tour Hassan, en transformation totale, 145 chambres de luxe.

Fez. — Hôtel Elzalagh, ouvert en 1962.

Tineghir. — Grand Hôtel, ancien gîte d'étape amélioré.

Erfoud. — Grand Hôtel, ouvert en 1955.

Erfoud. — Grand Hôtel, ouvert en 1955.

Ouarzazate. — Grand Hôtel, ancien gîte doublé de capacité.

Tifoultout. — Kasbah, annexé de l'Hôtel de Ouarzazate, aménagé dans l'ancienne Kasbah Glaoua.

Tafraout. — Grand Hôtel, Nouvel établissement de 25 chambres très luxueuses avec annexes « Tourisme et Jeunesse », ouvert en 1961.

Zagora. — Grand Hôtel, Ancien gîte d'étape, considérablement agrandi, catégorie luxe.

Dans l'ancienne zone espagnole, de nouveaux hôtels ont été construits à :

Chefchaouene Ketama (station de sports d'hiver du Riff), *Nador.*

Alhuceimas, en train de devenir une plage de renommée internationale, où s'est installé le « Club Méditerranée ».

Enfin, la station de sports d'hiver de l'*Oukameiden*, créée par les troupes françaises du Maroc après la fin de la guerre, est de plus en plus fréquentée et son équipement sportif en continuelle amélioration.

Pour terminer, nous donnons le programme de la semaine de danses folkloriques de Marrakech de l'hiver 1963 en souhaitant à tous ceux qui ont la nostalgie de ces spectacles si beaux et si naturels, de pouvoir aller bientôt les revoir.

Dekkah el Herma, danses de Marrakech.

Troupe *Oulal* de Sidi Ahmedou Moussa (Souss).

Danses de l'*Ourika*.

Taskiouines d'Amizmiz.

Danses des *Haha* et d'*Imintanout*.

Ghiatta de Taza.

Aït Haddidou d'Oulmes.

Danses de *Talsint* (Aït Boudar).

Danses du Sabre de *Zagora*.

Guedra de Goulimine.

Danses de *Tagmout* (Anti-Atlas).

Ahouach de *Telouet*.



LE CARNET DES GOUMS

NAISSANCES

Le Capitaine et Madame Jacques GRANGER, sont heureux de nous faire part de la naissance de Viviane, à Neustadt an der Weinstrasse, F.F.A., le 4 février 1964. 16^e G.C.P., S.P. 69.318.

Le Colonel de FLEURIEU, nous fait part de la naissance de son petit-fils Baudoin de SAINTE OLIVE.

La Koumia adresse aux heureux parents et grands-parents tous ses compliments.



MARIAGES

Le Général et Madame F. PARTIOT font part du mariage, le 31 mars à Biarritz, Chapelle Impériale, de leur fils Philippe PARTIOT, Ingénieur des Arts et Métiers, avec Mademoiselle Maryvonne PARDES, fille du Général et de Madame Paul PARDES.

12, rue Lacretelle, Paris-15^e.

Le Général PARLANGE, Président de la Koumia et tous les membres du bureau de notre Association, ont adressé au Général et à Madame PARTIOT, leurs félicitations les plus sincères.

Le Lieutenant de réserve MARECHAL nous fait part du mariage de son fils André avec Mademoiselle Eliane HUGE, célébré le 30 avril 1963 à Mulhouse.

Le Lieutenant-Colonel RUEL, ancien Cdt du 81^e Goum et Madame RUEL, font part du mariage de Mademoiselle Chantal RUEL, avec Monsieur Maurice BOURILLON, Ingénieur de constructions aéronautiques, le 21 décembre 1963 à Toulon.

11, rue Jean-Pezons, à Toulon (Var).

Notre Camarade Robert POULIN, porte-fanion de notre Association, et Madame POULIN, nous font part du mariage de leur fils Philippe avec Mademoiselle Liliane PERNECKELE, le samedi 4 avril 1964 à 11 h. 30, en l'église Saint-Romain de Sèvres, Seine-et-Oise.

14, rue Castagnary, Paris-15^e.

La Koumia adresse aux parents et aux jeunes mariés, ses compliments et vœux de bonheur.

DECES

Nous avons appris tardivement, avec tristesse, le décès de notre Camarade Francis SACLIER, ancien des Goums, le 31 décembre 1963.

Nous renouvelons à sa Veuve, à ses enfants et à sa famille, toutes nos condoléances les plus sincères.

1, rue Louis-Fourrier, Aubervilliers (Seine).

Le Colonel Jean FRANCHI, si connu au Maroc et en particulier dans la région de Marrakech, où il servit longtemps au Secrétariat Général, vient de mourir subitement à Paris où il venait de dissoudre le Service des Affaires Militaires Musulmanes qu'il dirigeait depuis quelques années.

Le Général PARTIOT et le Lieutenant-Colonel JOUIN ont présenté à sa famille, les condoléances de la Koumia au cours de ses obsèques, célébrées le 22 février en présence d'une importante assistance où se sont retrouvés beaucoup de camarades des A.M.M. bien connus des anciens du Maroc.

20, boulevard Brune, Paris-14°.

Le Docteur AMBROGI, de notre Section de Corse, a eu la douleur de perdre sa mère, le 2 novembre 1963.

Fort d'Alério, Corse.

Nous adressons aux familles de nos camarades, l'expression de nos sincères condoléances.

**PROMOTIONS****1° Dans l'active :**

les Colonels BOULA de MAREUIL,
les Lt-Colonels MERLIN — de CHILLY,
les Chefs de Bataillon CURE Louis — MORINEAU Yves.

2° Dans la réserve :

le Colonel de RIBIER Pierre.

Ont été inscrits au Tableau d'avancement pour 1964

Pour le grade de Colonel :

les Lieutenant-Colonels VAUGIEN Jean — ROUAST Georges —
de BOUTEILLER Ghislain — ARBOLA Delphes — DORANGE Harold —
VAUTREY.

Pour le grade de Lieutenant-Colonel :

les Chef de Bataillon et d'Escadrons LADIER Henri — GERVASY
Gabriel — FORT Eugène — TADDEI Dominique.

Pour le grade de Chef de Bataillon :

les Capitaines CAMRUBBI Elie — MEZARD Marcel — CHAMPEAU
Marcel.

Nous présentons toutes nos bien vives félicitations à nos camarades de la Koumia.

**LEGION D'HONNEUR**

Notre camarade le Lieutenant-Colonel de KERAUTEN, avait demandé au Général LEBLANC, ancien du 1^{er} G.T.M., de lui remettre la Cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur au cours de notre Assemblée Générale.

Ces manifestations intimes ne sont plus autorisées que dans les cas tout à fait exceptionnels par le Ministre des Armées qui souhaite que la remise des décorations soit effectuée, comme par le passé, au cours de Cérémonies militaires d'une grande ampleur.

Nous avons à nouveau félicité notre camarade et présenté tous nos compliments à Madame de KERAUTEN en les remerciant de leur touchante pensée d'avoir souhaité que cette remise de Cravate soit faite dans le cadre de notre Association d'anciens des Goums.

Avenue Larréguy, Saint-Jean-de-Luz.

Le Commandant THIABAUD, vient d'être inscrit au tableau pour le grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

Notre Camarade Raoul PERIGOIS, ancien du 1^{er} Tabor, déjà Médaillé Militaire et Croix de Guerre 1939-45 et T.O.E., vient d'être inscrit au Tableau pour le grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous adressons à nos camarades, nos bien cordiales félicitations.



DES NOUVELLES DE NOS CAMARADES

Notre Camarade, le Colonel JENNY, vient de subir une intervention chirurgicale à Rabat.

Ambassade de France à Rabat.

Notre camarade Robert SORNAT, membre du Conseil d'Administration de la Koumia. Il est maintenant en convalescence chez lui à Pierrelaye (Seine-et-Oise), 21, rue Gl.-Grenthe.

Notre Camarade, Président Fondateur de la Koumia, le Colonel FLYE-SAINT-MARIE, qui n'avait pu assister, pour raison de santé, à notre Assemblée Générale du 15 février, est maintenant en convalescence à Arradon (Morbihan).

Nous adressons à tous trois, toutes nos amitiés et souhaits de rapide fin de convalescence.

Tous les Anciens du 3^e G.T.M., du Commandement des Goums d'Agadir et de Marrakech apprendront avec plaisir la prochaine promotion au grade de Chef de Bataillon du Capitaine CAMRUBBI Elie, si connu et si estimé des Anciens des Goums.

Après avoir servi longtemps dans le Sud Tunisien, puis au Centre Mobilisateur de Béziers, il se trouve actuellement à la 40^e Compagnie de Camp de Rivesaltes, où il s'est consacré entièrement à l'admirable tâche de reconforter et de reclasser nos harkis d'Algérie.

La Koumia lui présente ses bien vives félicitations pour son avancement si mérité et tous ses compliments pour les résultats remarquables qu'il a obtenus dans une œuvre qui nous est chère à tous.



A PROPOS DU BULLETIN — CHANGEMENTS D'ADRESSES

Beaucoup de nos camarades oublient de nous communiquer leur nouvelle adresse au moment de leur mutation ou de leur déménagement.

Grâce à d'autres camarades, le contact peut, quelquefois, être repris et nous nous faisons un devoir de publier cette lettre pour bien montrer l'effort que tous les membres de la Koumia doivent faire pour maintenir la cohésion qui fait l'honneur de notre Association.

« C'est avec beaucoup de joie que j'ai reçu les derniers numéros du Bulletin et je me demande encore à qui je dois cette reprise de contact après ce si long silence, dû, il faut bien que je m'en confesse, à mon incommensurable paresse qui me fait remettre à demain la lettre à l'ami, le mandat au bulletin, etc... Je n'oublie pas pour autant les Goums Marocains où il m'a été donné d'exercer mes plus beaux commandements, ni les A.I. du Maroc où mes Chefs de Poste, de circonscription ou d'Annexes (pour ne parler que de mes Chefs directs) me donnèrent de 1948 à 1955, des leçons que je ne peux oublier. C'est d'ailleurs en me souvenant de ce que j'ai appris auprès de tels Chefs que je plains bien sincèrement les jeunes Officiers de la « nouvelle » Armée qui ne pourront bénéficier de ces connaissances humaines et techniques qui nous permettaient de nous sentir à l'aise devant n'importe quel problème.

Merci donc pour toutes les nouvelles que le bulletin m'apporte. Je joins un chèque à ma lettre pour mon abonnement 1964 et... pour les années passées, sachant bien cependant que cette somme ne saurait couvrir mes dettes des années antérieures.

Extrait d'une lettre de la Veuve d'un de nos Camarades :

« Je trouve vraiment admirable que vous puissiez ainsi faire vivre cette revue amicale qui nous rapproche tous. »

A PROPOS DES COTISATIONS

Un de nos camarades nous écrit en réglant des cotisations en retard :

« ... Croyez à mes sentiments aussi cordiaux qu'intermittents ! »

La formule méritait d'être signalée...



Avez-vous pensé à communiquer
à la Koumia

Votre nouvelle adresse ? et joignez l F pour les frais

BIBLIOGRAPHIE

Il faut lire les Chants de la Tassaout

« Vieux vagabond du Grand Atlas », poète admirable, photographe de talent, René Euloge vient de publier aux Editions de la Tighermt à Marrakech « Les Chants de la Tassaout », magnifique recueil de poésies berbères de la haute-montagne. Tous les anciens des Goums se doivent d'avoir dans leur bibliothèque cet ouvrage exceptionnel.

Ceux qui ont parcouru en tous sens les pistes du Grand Atlas retrouveront parmi des photos magnifiques de montagne, de kasbahs, de villages, de types d'hommes robustes et de filles souriantes, leurs souvenirs précieux.

Ils entendront à nouveau le cri du pâtre dans le vide des sommets, le chant de la fileuse à l'ombre de sa porte, le piétinement des moutons et des chèvres, la flûte du gamin, le pas vif de la mule qui fait rouler les pierres. Les hommes s'interpellent du plus loin qu'ils se voient... on psalmodie là-bas, c'est un mort qu'on enterre.

Dans l'âpreté des sites que nous rappelle Euloge, ses personnages nous apportent leur joie et leur sourire. Ses chants sont enchâssés tels de précieuses gemmes dans le cadre des monts :

Profusion d'émeraudes serties d'argent et d'or, c'est l'Assif qui bondit parmi les roches sombres dans la gracieuse indifférence des lauriers qui lui doivent la vie.

Les belles couleurs d'une riche palette, rendues plus sages à force de lumière, se détachent sans jamais se heurter ; le maïs tout jeune est si clair, dans sa verte fraîcheur, contre la masse sombre du rocher millénaire.

Il fait bien froid la nuit sous les étoiles blanches, le soleil est ardent dans la montée au col. Arrêtons-nous un instant à l'ombre du vieil arbre, sauf ici disparu. Buons amis votre thé parfumé, l'eau de la source est claire et fraîche la fontaine.

Combien ont dû quitter sans pouvoir revenir de ces gommiers qui nous avaient suivis. Imaziren, hommes libres, ils avaient choisi la Gloire, peut-être un peu poussés par la faim : on ne fait pas des héros avec les cochons repus.

Dans ce livre précieux vous retrouverez le cœur et l'âme des simples habitants de la montagne berbère. Vous découvrirez encore une fois la noblesse de leur pensée, leur bon sens. Courageux et fiers, ils ont l'amour de la justice et de liberté, ils sont insensibles au vent de l'histoire, ils ont aimé notre patrie sans renoncer à la leur.

Gommiers, nous sommes restés leurs frères.

Pierre REVEILLAUD.

Adresser les commandes à René EULOGE, B.P. 668 à Marrakech-Gueliz. (tirage limité).

LE SANG A COULÉ...

Le sang a coulé à l'Agoudal (1) n'Tiglist.
 O gens du village ! quel berger a apporté la nouvelle ?...
 Sur les pâturages, ils en sont venus aux mains,
 Ceux de Tagout et ceux de Saïd de Tamzrit (2).
 La montagne n'est-elle donc assez grande
 Pour les troupeaux, avec la bénédiction de Dieu ?
 Pourquoi l'un veut-il pour lui seul les bons parcours
 Et prétend laisser à l'autre le roc et le cytise ?
 Tout ce qu'a créé Dieu n'est-il pas bien commun ?
 Les pâturages ont retenti de tant de cris
 Que les moutons et les écureuils (3) se sont enfuis !
 Si ce n'avait été qu'une bruyante dispute !
 Hélas ! Hélas ! il y a eu mort d'hommes...
 Il faudra payer le prix du sang, c'est justice.
 Mais est-ce l'argent qui pourra éteindre
 Le chagrin, la haine et la vengeance ?
 Que Dieu ramène la concorde entre voisins,
 Qu'Il pardonne aux égarés et veille sur les orphelins

(1) Agoudal : pâturage.

(2) Vers 1930, Saïd de Tamzrit, en pays Iguernane possédait de grands troupeaux. Des droits de pacage très discutés étaient à l'origine de querelles parfois sanglantes, avec les montagnards voisins, Aït Attik, Aït Roboâ et Aït Tifrist.

(3) Il s'agit du « xérus gétulae », écureuil de rochers, l'« akbour » des Chleuhs.



BAB-TAGANT (1)

Le garde forestier d'Aït Tamellil a infligé une amende,
 Une amende de six cents douros, sans parler du mois de geôle,
 Aux gens de Tasselli. Et pourquoi ? Le croirez-vous ?
 Pour une centaine de perches de thuya et de chêne
 Afin que nos maisons ne soient pas sans terrasses...
 Inutile d'attendrir son cœur ou de lui parler raison !
 Il n'a aucune compréhension des choses de chez nous.
 Il répond toujours : « le dahir ! le dahir ! » (2)
 Ceux qui ont fait le dahir ne sont pas nés dans nos forêts !
 O Maître de la Forêt, pourquoi ne pas frapper d'amende,
 D'amende et de prison au Bureau d'Imlil,
 La Tassaout qui a emporté les peupliers d'Anfeg ? (3)
 C'est là un autre dommage que nos cent perches !
 Et tu devrais écrire sur ton carnet le nom
 De celui qui a fracassé pendant l'orage
 Les hauts pins et les noyers d'Ibouroudène !
 Ne peux-tu confisquer la hache du feu du ciel ?
 Et qu'attends-tu pour envoyer en prison à Imlil
 Celle (4) qui, cet hiver, a déchaîné la tempête :
 L'ouragan a brisé des milliers de baliveaux.
 En vérité, la belle coupe sans permis que voilà !

Et pour cent perches, œuvre de la nature généreuse,
 Tu t'arroges le droit de nous priver de ce don de Dieu !
 Comme si ces cent perches étaient bien du Maghzen
 Et non propriété immémoriale des gens de Tasselli !
 Nous nous inclinons devant les rigueurs d'une loi,
 Une loi dénuée de bon sens et violant nos coutumes,
 Mais peut-on t'en faire grief, Bab-Tagant ?
 Tu es Bab-Tagant, Bou-Tagant (5) et tu ignores Dieu...

- (1) Littéralement : « le maître de la forêt », le garde forestier.
- (2) La loi.
- (3) Allusion à une crue dévastatrice qui ravagea la Vallée de la Tassaout.
- (4) Sans doute Aïcha Taboukad, la méchante fée qui commande aux ouragans.
- (5) « Bab-Tagant », le garde forestier. « Bou-Tagant », le sanglier. C'est sur ce jeu de mots que se termine cette diatribe ironique où s'exhalent raillerie et rancœur.



La Raison du plus faible

Par Jean VARANGE (1)

Ce livre constitue un témoignage émouvant sur un aspect peu connu de la guerre d'Algérie.

Le capitaine Ritter est un officier d'affaires indigènes affecté récemment dans un secteur de montagne où l'emprise rebelle est particulièrement profonde. Il est chargé d'y créer une zone de pacification en ralliant le plus grand nombre par la persuasion si possible.

Enthousiaste, possédant une connaissance étendue des Musulmans, il tente tout d'abord de reprendre le « contact perdu » avec l'aide d'une équipe de fidèles qu'il s'est constituée et dont l'élément principal est un maire musulman, autrefois caïd. Ses efforts ne connaissent qu'un succès relatif. Il ne perd pas courage cependant, et à la faveur de la mise en place — au prix de mille difficultés — du nouveau système communal auquel il se consacre avec acharnement, il reprend espoir. Mais le F.L.N. qui a senti le danger, réagit brutalement pour stopper les réformes en cours d'application. De leur côté les forces de l'ordre, pour répondre au durcissement de l'adversaire, redoublent de sévérité. Il en résulte un climat tragique d'où toute humanité disparaît bientôt. Les espérances de Ritter s'amenuisent pour faire place à des illusions fragiles qui seront balayées à leur tour par le fanatisme accru des rebelles et l'incompréhension de l'Armée qui, elle, fait la guerre !

Critiqué, pris à partie, menacé même, Ritter n'en restera pas moins inébranlable dans son rôle de protecteur du « plus faible », du « meskine », du misérable, ballotté au gré de l'humeur de chacun, égorgé par les uns, malmené par les autres et suspecté par tous alors qu'il ne demande qu'une chose : survivre...

Inaccessible aux attaques d'où qu'elles viennent, refusant de s'incliner, le capitaine sera éliminé peu après l'explosion du 13 mai et quittera l'Algérie convaincu, malgré tout, que la maladie de cœur dont elle souffre l'emportera tôt ou tard !

AUX NOUVELLES EDITIONS DEBRESSE

38, Rue de l'Université - Paris (7^e)

et chez tous les libraires.

Prix 12 frs

(1) Ce livre est l'œuvre du Commandant VAULONT.

La Bataille de Sicile

par HUGH POND

traduit de l'Anglais par Dominique BARBIER

(Presses de la Cité - 1963)

Ce livre, écrit par un ancien officier des troupes aéroportées britanniques devenu critique militaire du DAILY EXPRESS, est une relation complète de la préparation et de l'exécution du débarquement en SICILE de juillet 1943.

Cette première tentative faite par les Alliés pour porter les opérations en EUROPE mérite d'être davantage connue car elle aurait pu avoir des conséquences extrêmement importantes sur le déroulement même de la Deuxième Guerre Mondiale.

En effet, tout en ayant précipité la chute du régime fasciste et provoqué le retrait des forces armées italiennes du Camp de l'AXE, ce succès n'a pu être exploité en temps voulu et les armées allemandes du Maréchal KESSERLING pourront organiser la défense de la Péninsule dans l'attente de l'offensive alliée de septembre 1943 en CALABRE.

Les causes de ce demi échec sont longuement étudiées par HUGH POND qui est particulièrement sévère dans ses conclusions sur le déroulement d'une campagne qui aurait du être terminée en cinq jours alors qu'elle se prolongea pendant plus d'un mois.

Selon lui l'erreur tactique principale fut d'avoir fait porter l'effort principal sur la pointe Sud de l'Île sans chercher à s'emparer en premier lieu de MESSINE et de son détroit qui conditionnent la vie même de la SICILE.

Enfin, il attribue la lenteur des opérations au manque d'initiative du Général MONTGOMERY, Commandant la 8^e Armée Britannique, au caractère plus que difficile du Général PATTON, Chef de la 7^e Armée US, au défaut de liaisons entre les Armées de l'Air et de Terre et enfin au refus de la Marine d'entrer en contact avec l'ennemi surtout dans la dernière phase de la campagne. Le résultat fut que le commandant de l'Axe réussit à évacuer la quasi totalité de ses troupes et de son matériel lourd malgré l'écrasante supériorité aérienne de ses adversaires.

Le récit des différentes étapes de la conquête de la SICILE est rempli de détails pittoresques et de témoignages de combattants qui en rendent la lecture fort attrayante. Nous déplorons toutefois qu'aucune mention ne soit faite de la participation française à cette campagne. Elle fut certes peu importante mais efficace car les seules troupes de montagne des Alliés furent un Tabor de Goumiers Marocains mis à la disposition de la 7^e Armée Américaine par le Général GIRAUD.

Quoi qu'il en soit, cette traduction de « SICILY » constitue une précieuse contribution à l'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale en Méditerranée. Elle est également une nouvelle et éclatante illustration des difficultés trop souvent rencontrées dans la conduite d'une guerre de coalition avec des forces disparates n'ayant ni les mêmes réflexes, ni les mêmes desseins.

CHANGEMENTS D'ADRESSES ET NOUVEAUX ADHÉRENTS PAR DÉPARTEMENTS

depuis le mois d'Octobre 1963

PARIS

Intendant Militaire ARZENO, Caserne de Reuilly, Paris-12°.
Colonel BETBEDER, 17, rue Varet, Paris-15°.
Commandant MATTE, 118, rue de Lagny, Paris-20°.
Madame HUOT, 47, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4°.
M. du PELOUX, 164, rue de Lourmel, Paris-15°.
Commandant GAILLARD, 85, rue de Villegranges, Paris-20°.

SEINE

Capitaine AMARD, 1, rue Louis-Mercier, Malakoff.
Capitaine BRELEAU, 2, place de Strasbourg, Nanterre.
LAMBOLEY Gustave, 23, rue Général-Leclerc, La Courneuve.
Dr André MARCHAL, 27, rue Paul-Bert, Villemomble.
MEREL J.-B., 25, rue Albert-Giraudineau, Vincennes.
Colonel LUCASSEAU, Résidence Petit-Chambord, 41, rue de la Fontaine-Grelot, Bourg-la-Reine.
RECH Aimé, 2, rue Carvés, Montrouge.
Chef de Bataillon YOU Bernard, Vieux ort de Vincennes, Bt A.
Capitaine DUCLOS Louis, 41, Av. Anatole-France, Pantin.
MAURE René, 2, rue des Brugnants, Bagneux.
REEBER Edgard, 2, rue Mozart, Bagneux.

ALLIER

MARINIER Lucien, Pouzy-Mésangy.

ALPES-MARITIMES

Lieutenant-Colonel J. MARCHAL, Mas des Puits, Gte Tournamy, Mougins.
CUNY René, 4, place de la Libération, Nice.
Colonel ASPINION, 1, rue Cavendish, Nice.
Commandant DEMAIN, 15, rue Thiers, Grasse.

ARDECHE

Commandant CHAUMAZ, St-Lager-Bressac.

ARRIEGE

GALMICHE André, 13, rue Paul-Laffont, St-Girons.

BASSES-PYRENNES

Colonel de KERAUTEN, Anna Baïta, Av. Larreguy, St-Jean-de-Luz.

BOUCHES-DU-RHONE

THOMAS Pierre, 1, rue Halle-Puget, Marseille-1^{er}.
CARON Raymond, Val des Pins, Château Gombert, Marseille-1^{er}.
SETTY Félix, 198, Bd Chave, Marseille-1^{er}.
LEJARD Albert, Parc Bel-Air, A. G.-de-Bastide, Le Cabot, Marseille.
HUBERT Roger, 37, rue Emile-Duployé, Marseille-1^{er}.

CHARENTE-MARTIME

ROUSSEAU Jean, rue Aliénor-d'Aquitaine, Royan.

SUITE DE LA LISTE PAR DEPARTEMENTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

DEUX-SEVRES

Sous-Lieutenant LIMON-DUPARCMEUR, 1, rue de l'Eglise-St-Martin, Saint-Maixent.

DORDOGNE

Général de BUTLER, St-Félix-de-Villadeix.

DROME

Mme REY, Moulinages, Grâne.

Père Hieromoine Benoist, Ermitage monastique St-Nicolas, Montbrizon-sur-Lez.

Mme GERMAIN, rue Alfred-de-Musset, Romans.

GARD

Commandant RAVAL, rue Henri-Maurin, Vallerauge.

HAUTE-GARONNE

MONTOUSIE Jean, St-Michel par Cazères.

HAUT-RHIN

Commandant ADLER, Subdivision Militaire, Colmar.

HAUTE-SAVOIE

Michel BOUIS, St-Joseph-sous-les-Bois, Bluffy.

ILE-ET-VILAINE

Adjudant-Chef BERNARD Robert, Cité Boussoussel, Bruz.

INDRE-ET-LOIRE

Capitaine NAPOLEON Jean, 12, Av. Rochester, Rennes.

Lieutenant-Colonel GUERIN Henri, Etat-Major Région Militaire, Tours.

ISERE

BERTHIER Marcel, Place Trillat, Pont-de-Beauvoisin.

LOIRE

LAROYENNE R., Résidence « Le Béarn », 13, rue de la Convention, Saint-Etienne.

LOIRET

FACQ Louis, 15, rue Jacquard, Orléans.

MAINE-ET-LOIRE

Général MARZLOFF Jean, Commandant l'E.A.À.B.C., Saumur.

MARNE

LAUNAIRE André, I.G.C.P. - C.C.A.S, Reims.

MEUSE

Commandant HOOCK Pierre, 14, rue Breuil, Commercy

MOSELLE

Lieutenant-Colonel PUIDUPLIN, Camp de Bitche.

NIEVRE

Mme BURIOT, H.L.M. Bt O, Champ-Moineau, Guérigny.

RHONE

Capitaine LAMURE Joanny, 112, Av. Salengro, Villeurbanne.

SARTHE

Mme Lucette VIEILLOT, 202, rue des Maillets, Le Mans.

LISTE PAR DÉPARTEMENTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

SAVOIE

Colonel CHANEY, Subdivision Militaire de Chambéry.
Commandant VERDAN, Subdivision Militaire de Chambéry.

SEINE-ET-MARNE

Capitaine COGNEE Paul, E.S.A.M., Fontainebleau.
Mme JACQUEMARD, 17, Bd Jean-Rose, Meaux.

SEINE-ET-OISE

Général THEN Jacques, Caserne d'Artois, rue Emile-Lefebvre, Versailles.
Colonel SABAROTS Pierre, 5, rue de la Roseraie, Meudon-la-Forêt.
Colonel GAUTHIER Pierre, 16, Parc de Noaille, St-Germain-en-Laye.

VAUCLUSE

LACANE Lucien, Carrefour du Vieux-Moulin, Velleron.

VIENNE

Capitaine Pierre MATHIEU, Direction du Recrutement, Poitiers.
CHARTIER Henri, 6, rue Périgny, St-Benoist.

YONNE

Colonel BERTIAUX, 49, Montée du Palais, Joigny.
GUIDON Yves, Bréchères 140, N 10, Auxerre.

CORSE

BARBIER, Corbora.
FERRACCI, Maison du Combattant, Ajaccio.
Lieutenant-Colonel COLONNA, 22, Bd Paoli, Bastia.
JOUSSET René, Service des Renseignements Généraux, Bastia.
Dr DUPUCH Henri, Service de Santé Départemental, Ajaccio.
CLION Louis, Recette des Postes, Calvi.
ABEILLE J.-Laurent, Calvi.

ALGERIE

CHIOTTI Constant, Africa Alfa, Djefa par Médéa.

CANADA

BAEHR André, 5001, Bd Gouin-Est, Montréal-Nord 39, Province Québec.

IMPRIMERIE GEORGES FEUILLARD



Imprimés Industriels et Commerciaux

Liasses - Carnets - Catalogues - Etiquettes - Brochures
- Affiches

B. P. : 17

TÉL. : 66-13-04

LISTE PAR DÉPARTEMENTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

ARABIE SEOUDITE

JUTELET, Secrétaire Chancellerie, Ambassade de France à Djeddah.

S.P.

Commandant DELACOUR, 69 475.

Général SPITZER, 86 378.

Offre d'emplois de la SONACOTRA

La Société Nationale de Construction de Logements pour les Travailleurs, 15, rue Vernet à Paris. Tél. : Balzac 87-50. Offre, de préférence, à des Sous-Officiers retraités en bonne santé, alertes encore, des situations de Gestionnaires ou gardiens pour immeubles familiaux tant dans la région parisienne que pour la province.

Adresser directement à cette Société, candidature par **lettre manuscrite**, accompagnée d'un curriculum vitæ détaillé.



ANGLO-SAXON COLLEGE OF COMMERCE

WILLIAM TEBULAR CHARTERED	JOHN BELMAN CHARTERED
HERMIE HARRON CHARTERED	PHOTOGRAPHY CHARTERED
CHARLES HARRISON CHARTERED	JOHN MONTESINO CHARTERED
ELIOT CHARTERED	JOHN NEDGAR CHARTERED
JOHN CHARTERED	JOHN CHARTERED
THURLE BOUW CHARTERED	JOHN CHARTERED
JOHN CHARTERED	JOHN CHARTERED

Adresses des
ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

CAFÉ — Jean DELMAIL — BAR ★ 82, Rue Bossuet — LYON 6°	IMPRIMERIE FEUILLARD Rue Général-Leclerc CHARMES (VOSGES)
P. et J. OXENAAR PHOTOGRAVEURS 73, Bd de Clichy - PARIS 9°	FERME - MAISON - COMMERCE Agence : JACMAR 3, Rue Fatou - MEAUX (S.-&M.) Tél. 3-63
Jean MONTESINO Cabinet de courtage immobilier et d'assurances DOMUS - C.C.I.A.M. 1, rue Reine-Élisabeth MARSEILLE	CABINET IMMOBILIER T O U R N I É CONTENTIEUX 15, Rue du Commerce - PARIS 15°
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ SIMON NEDJAR 11, Rue Eugène-Süe - PARIS (18°) Tél. : ORN 17-94	RESTAURANT "L'Atlantique" Spécialités Italiennes E. LANI (Gérant de Boulouris) 51, Boulevard de Magenta - PARIS — Tél. : BOT. 27-20 —
Éditions A. V. Directeur André MARDINI Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels Breloques - Médailles - Coupes 172, Rue du Temple - PARIS 3°	<i>Le Gascogne</i> — HOTEL — RESTAURANT BAR ★ <i>B</i> on accueil on Table on Logis ★ R. SIGNEUX - HOSSEGOR (Landes)
Roger ROUSSEL ★ Agent Immobilier Côte d'Azur - Provence 12, Gde Rue - Vaison la Romaine (Vaucluse)	PHILIPPE POULIN MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE Diplômé d'état Agrégé de la Sécurité Sociale 10, Avenue Roger-Salengro - CHAVILLE (S.-&O.) Tél. 926-51-58
CLUB RHIN et DANUBE ★ 33, Rue Paul-Valéry - PARIS 16° Tél. KLÉber 20-26 Repas : 5,50 NF dans un cadre et une ambiance agréable Le Club est ouvert à tous les membres de la Koumia, à leur famille, à leurs amis.	